Greenspace Alliance of Canada's Capital
Alliance pour les espaces verts de la capitale du Canada

Postal address: P.O. Box 55085, 240 Sparks Street, Ottawa, Ontario K1P 1A1 Tel.: (613) 739-0727
E-mail: contact@greenspace-alliance.ca Web site: www.greenspace-alliance.ca

14 Octobre 2014 – *Pour publication immédiate*

Jim Watson s'engage à une réglementation sur le droit de modification de sites

Lors du débat sur l'environnement, organisé par Écologie Ottawa le 24 septembre dernier, Jim Watson, candidat à la mairie, en réponse à une question de l'Alliance pour les espaces verts, s'est engagé à faire avancer la règlementation sur le droit de modification de sites. Il a même ajouté qu'il ferait du lobbying auprès du gouvernement provincial afin que des sanctions plus sévères soient appliquées aux propriétaires de terrains qui agissent illégalement.

La *Loi sur les municipalités* permet aux municipalités de promulguer une réglementation sur le droit de modification de sites et, ce faisant, a été une directive du Plan Officiel de la ville d'Ottawa depuis 2003. Cependant, rien n'a été fait. « Je sais qu'il tient ses promesses » dit Erwin Dreessen, Co-Président de l'Alliance, « nous attendons donc avec impatience son leadership lors du prochain mandat afin d'assurer l'adoption d'une règlementation stricte ».

Un arrêté municipal sur le droit de modification de sites régulerait, et ce via un système de permis, les modifications qui pourraient être amenés à un site non-développé – formellement « le dépôt ou la décharge de remblai », « l'enlèvement de sol arable » ou « la modification du niveau de sol ». Les « activités agricoles normales » sont explicitement exclues de la réglementation sur le droit de modification de sites, ainsi qu'un certain nombre d'autres pratiques qui déjà réglementent les modifications d'un site, comme par exemple les plans d'implantation ou les plans de lotissement. Plusieurs municipalités ont vu bon d'inclure de façon explicite le drainage des zones humides et marécageuses et le prélèvement de végétation dans leur réglementation. Peut-être le plus important est que la *Loi sur les municipalités* stipule que les permis peuvent « imposer des conditions…, y compris imposer des critères de préparation de plans acceptables à la municipalité concernant … la réhabilitation des sites ».

« Si cet arrêté est écrit de façon adéquate, cela devrait mettre fin au massacres des arbres dans cette ville » dit Sol Shuster, un directeur de l'Alliance, « et amener à une meilleure protection des zones humides et marécageuses qui n'ont pas ou pas encore un statut d'importance provinciale ».

Sur 61 candidats au Conseil qui ont répondu à la proposition de l'Alliance sur une règlementation sur le droit de modification de sites, 45 étaient entièrement d'accord qu'une règlementation sur le sujet devrait être mise en place. Seulement 5 y étaient opposés.

De la même façon, 45 candidats ont soutenus la proposition suggérant la mise en place d'une allocation à un fonds monétaire environnemental sur l'acquisition de terres; 8 autres ont offert leur soutien sous condition; alors que 5 y étaient opposés. 44 candidats ont soutenu le maintien de l'interdiction de propriétés de lotissement en campagne, alors que 10 ont donné une réponse ambiguë ou n'ont pas donné de réponse, et 5, encore, y étaient opposés.

Mais c'est la 4ème proposition de l'Alliance qui a rassemblé le mieux les avis. Celle que des conseils consultatifs bénévoles devraient jouer un rôle plus large et plus profond, servant de véritable lien entre le public et le Conseil. 51 candidats ont exprimé leur soutien contre seulement un candidat en milieu rural, un en centre-ville et un candidat à la mairie s'y opposant. « Cela indique clairement que la façon dont la Ville s'engage publiquement devrait être améliorée » dit Bruce Lindsay, Président des adhésions de l'Alliance. « L'ancien système avait de sérieuses faiblesses, le nouveau système ne fonctionne pas non plus, nous avons besoin d'idées nouvelles est créatives ».

Les réponses des 61 candidats, par quartier, sont disponibles dans leur intégralité sur le site de l'Alliance à http://greenspace-alliance.ca/election2014. Il est à noter qu'il y a peu de tendance dans ceux qui ont ou n'ont pas répondu. Pour 5 quartiers, tous les candidats ont répondus et pour 3 aucun n'a répondu. Dans les deux cas, il était question de quartiers rurales, de banlieues et du noyau urbain. Beaucoup de réponses de candidats comprenaient des raisonnements révélateurs et utiles.

Crée en 1997, l'Alliance pour les espaces verts travaille à préserver et améliorer les espaces verts dans la région de la capitale nationale, et s'engage à tous les niveaux de gouvernement. Nous croyons que les espaces naturels urbains sont essentiels à la qualité de vie de nos communautés, qu'ils contribuent au bien-être personnel, social, économique, culturel et spirituel, et maintiennent notre lien à l'histoire naturelle et culturelle de notre région.

- 30 -

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Erwin Dreessen à erwin_dreessen@ncf.ca ou 613.739.0727.

Contexte

Résumé des résultats par quartier (en Anglais)

Résumé des résultats pour chaque candidat (en Anglais)

Réponses de chaque candidat dans leur intégralité (toutes en Anglais)

Aperçu des provisions de la règlementation sur le droit de modification de sites dans 16 municipalités ontariennes (en Anglais)

S. 142 de la *Loi sur les municipalités*

Lettre aux candidat(e)s (le 14 septembre, 2014)

Lettre ouverte à Jim Watson après le débat d'Écologie Ottawa (en Anglais)

Ce communiqué est publié à http://www.greenspace-alliance.ca/elections2014COMM